



COMITE DE PICARDIE TAROT

Siège social : Maison des services & des initiatives

« harmonie » MSIH-

25 rue Maurice SEGONDS – 60000 BEAUVAIS

Site Internet : www.comitepicardiedetarot.fr

Facebook : [comitepicardiedetarot](https://www.facebook.com/comitepicardiedetarot)

Président CCR Eric BLENET

Tél : 06 84 17 94 01

Mail : eric.blenet@gmail.com

RÈGLEMENT DES COMPÉTITIONS

« DUO » EN DONNES LIBRES SAISON 2026 - 2027

Le **Comité de PICARDIE** organise le championnat régional « Duo » en Donnes Libres le

Samedi 03 OCTOBRE 2026 à 08H45 :

**Salle Pré Martinet
rue du Pré Martinet
60000 BEAUVAIS**

Pour participer à cette épreuve, il faut que chaque équipe soit constituée de 2 joueurs licenciés FFT en Picardie à jour de leurs cotisations pour la saison 2026-2027.

A l'issue de la 2^{ème} séance, les 3 **premières équipes** seront qualifiées pour le **Championnat de France** qui se déroulera à **AIX-Lès-Bains (73) du 23 au 24 janvier 2027.**

Il est possible de participer à l'épreuve en prenant une licence sur place.

Le qualificatif se déroule en 2 séances.

DEROULEMENT et PARTICIPATION

Participation : 20 € pour les 2 séances et par joueur

1^{ère} Séance

A 09H00 : 4 Positions de 5 Donnes (limité à 48min)

Les places sont attribuées par tirage au sort.

Les contrats autorisés sont : **petite, garde, garde sans, garde contre.**

Pour toute garde sans ou garde contre l'accord de l'arbitre est obligatoire.

Pour tout score supérieur à 450, la feuille de marque doit être signée par l'arbitre.

La feuille de marque doit être remplie par le joueur Nord et vérifiée par les trois autres joueurs

Les mouvements se font à la position (Nord fixe, Sud +1, Est +2, Ouest -2).

Chaque position sera limitée à 48 minutes et à l'issue de ces 48 minutes, les donnes non commencées seront annulées.

2^{ème} Séance

A 13H55 : 6 Positions de 4 Donnes

La mise en place de la 2^{ème} séance sera réalisée de manière aléatoire.

Chaque position sera limitée à 45 minutes.

Les mouvements se font à la position (Nord fixe, Sud +1, Est +2, Ouest -2).

Ex Aequo :

En cas d'ex aequo pour la 3^{ème} place qualificative, sera qualifiée l'équipe dont un joueur aura réalisé le plus gros score positif sur une position lors de la 2^{ème} séance.

INSCRIPTIONS

Afin d'optimiser l'organisation, le Comité de PICARDIE préconise l'inscription au préalable. La feuille d'inscription est à retourner obligatoirement **avant le 27 septembre 2026** :

- Par l'intermédiaire du site www.comitepicardiedetarot.fr
- soit par l'intermédiaire de votre Président de Club,
- soit à l'adresse suivante :

M Eric BLENET
174 rue de VERDUN
60280 MARGNY lès Compiègne

- **ou par email : eric.blenet@gmail.com**
- Il est fortement conseillé d'être sur place avant 08 H 45.

Pour la mise en place, priorité sera donnée aux joueurs étant **inscrits avant le sélectif et présents avant 08 H 45**

Les inscriptions suivantes se feront dans l'ordre d'arrivée afin de compléter les inscriptions reçues avant le 27 **septembre 2026** à condition d'avoir un multiple de 4 joueurs.

REGLEMENT FFT

Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et du code d'arbitrage

Se référer au chapitre 3 « règlement des compétitions » du fascicule N° 2 « Donnes Libres » de la FFT, dernière version.

Ces documents étant consultables auprès de l'arbitre.

Indice des PCN : 1,8

PP : 3, 2 et 1 PP aux trois premières équipes.

DIRECTEUR D'ÉPREUVE

Le Directeur d'épreuve, en accord avec le Président du comité et les arbitres, a le droit de prendre tous les choix optionnels qu'il jugera utile au bon déroulement de l'épreuve en conformité avec l'Article 3.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi. Il est désormais interdit d'être accompagné d'animaux, lors des séances de championnats. Aucune dérogation ne pourra être faite.

LES TELEPHONES PORTABLES DOIVENT RESTER ÉTEINTS, SAUF DÉROGATION DE L'ARBITRE.

Les contraintes sanitaires en vigueur le jour du tournoi s'imposeront

EN APPLICATION DE LA LOI EVIN, CETTE COMPÉTITION EST NON-FUMEUR.

**Directeur d'Épreuve
Eric BLENET**

**Président de Zone
Olivier AUBERT**